

Fiscalité de l'entreprise

Déterminer son résultat fiscal et sa liasse fiscale

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | CPTFI-RES | Évaluation qualitative de fin de stage |
Formation délivrée en présentiel ou distanciel ⁽¹⁾

Formations Management & soft skills › Comptabilité - Fiscalité - Gestion › Fiscalité de l'entreprise



À l'issue de ce stage vous serez capable de :

- Maîtriser les fondamentaux fiscaux et savoir établir une liasse fiscale
- Optimiser sa fiscalité d'entreprise.

Niveau requis

Avoir des connaissances comptables et quelques notions fiscales.

Public concerné

Toute personne travaillant dans un service comptable et financier, contrôleurs de gestion, responsables de service comptable, administratif et financier.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

(1) Modalité et moyens pédagogique :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel * (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes ** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. ** Ratio variable selon le cours suivi.

Programme

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

Les principales taxes sur les salaires

- Effort construction
- Agefiph
- Contribution à la formation
- Passer du résultat comptable au résultat fiscal
- Le régime des plus et moins-values dans les sociétés soumises à l'impôt société
- Le régime des plus et moins-values dans les sociétés soumises à l'impôt sur le revenu
- Etudes des principales réintégrations et déductions

Les réintégrations fiscales

- TVS (Taxe sur les Véhicules de Sociétés)
- Amortissements non déductibles sur les véhicules de sociétés
- Pénalités et amendes
- Jetons de présences
- Provisions pour risques et charges et provisions réglementées
- Plus-value latente sur OPCVM et gains latents sur opérations de changes
- Déductibilité des dépréciations sur : stock, créances...
- Impôt Forfaitaire Annuel (IFA)
- Imposition différée : effort construction, C3S (ex-Organic)...

Les déductions fiscales

- Ecart des valeurs liquidatives sur OPCVM
- Régime spécial des sociétés mères et filiales (dividendes reçus)
- Plus-value à long terme (titres de participations, concessions et brevets, expropriation...)
- Régime des congés payés avant le 31/12/1987
- Régime applicable aux plus-values à court terme résultant de sinistres et d'expropriations
- Calcul de l'impôt société et contributions additionnelles
- Etude des imprimés fiscaux de la 2050 à la 2059, 2067 et 2065
- Calcul du Carry Back (report en arrière des déficits)
- La C.E.T (Contribution Economique et Territoriale / CFE / CVAE)
- Plafonnement des déficits reportables en avant

Synthèse de la session

- Etude de cas
- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Bilan oral et évaluation à chaud

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)